

**FONCTIONNEMENT DU RPI**

Les écoles des communes de Lerm et Musset, Giscos et St Michel de Castelnau accueillent les enfants de ces 3 communes ainsi que ceux de Goualade et Lartigue.

Quel est le fonctionnement?

Lerm et Musset possède deux classes, l'une reçoit les enfants de petite et moyenne section de maternelle et l'autre ceux de grande section et CP. Giscos accueille les élèves de CE1 et Ce2 et St Michel de Castelnau ceux de CM1 et CM2.

Une garderie scolaire accueille les enfants matin et soir sur la commune de Lerm et Musset. Un bus circule matin et soir et assure le transport des élèves dans les différentes communes du RPI.

Chaque école a son propre restaurant scolaire avec des repas préparés sur place. Le RPI fait tra-

vailer si possible les commerçants locaux et sert aux enfants des produits locaux voire bio.

Comment s'inscrire?

Les parents doivent se présenter à la mairie de leur lieu de résidence qui procèdera à l'inscription. Ensuite, munis de ce document, ils pourront réaliser l'inscription auprès du directeur de l'école que leur enfant fréquentera en septembre. N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.giscos.fr](http://www.giscos.fr) où vous trouverez l'ensemble des informations détaillées.

Inscription au bus

Celle-ci se déroule sur internet à partir du mois de juin jusqu'à mi juillet. Une partie des coûts (50%) est pris en charge par la caisse des écoles. Au delà de cette date, des coûts supplémentaires sont appliqués par la Région à la charge des familles.

**INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE et ELECTIONS**

Les élections présidentielle et législatives ont lieu les 10 / 24 avril et les 12 / 19 juin.

Afin de pouvoir voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire.

Toutes les infos sur notre site internet : [www.giscos.fr](http://www.giscos.fr)

**PRÊT DE LIVRES**

Emprunter ou déposer un livre? C'est possible!

La mairie, à ses heures d'ouverture, met à disposition un présentoir où vous pouvez emprunter des livres ou faire profiter les giscossais et giscossaises de vos récentes lectures.

**TENNIS CLUB DE GISCOS**

N'oubliez pas, les beaux jours arrivent et très peu de personnes ont pris l'adhésion. Attention, nous

ne sommes pas disponibles à tout heure de la journée donc anticipez et appelez-nous suffisamment tôt pour prendre RDV (Fabienne au 06.60.49.20.60)

**SABLES BLANCS**

Avec cette crise sanitaire, difficile de prévoir des dates pour nous retrouver pour une soirée « jeux ».

Pour se donner encore un peu de temps, nous vous proposerons une date en avril / mai.

**CAP SUR GISCOS****Le mot du Maire**

*Encore cette année, vues les conditions sanitaires, nous n'avons pas pu organiser la cérémonie des vœux comme nous l'avions espéré. Avec beaucoup de retard, le conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2022 pour vous et vos proches.*

*Dès que la situation le permettra, nous organiserons un moment convivial pour faire un bilan de début de mandat mais aussi connaître vos projets ou envies pour notre commune. Par contre, nous préférons différer le repas des anciens pour l'instant pour ne pas prendre de risques en cette période agitée.*

*Quelles nouvelles pour 2022 ?*

*Adressage où en est-on? Après avoir sollicité en ce début d'année différentes instances départementales et nationales, nous avons été informés qu'il manquait une étape, la certification de notre adressage sur la Base Adresse Locale. Ceci est chose faite, nous espérons donc que très rapidement les opérateurs GPS récupéreront les données et mettront à jour la cartographie avec les nouveaux noms de route.*

*Et oui le petit Kangoo noir que vous voyez arpenter Giscos est le dernier investissement de notre commune. Pourquoi cet achat? Pour faciliter la vie de l'employé communal qui pourra intervenir enfin sur toute la commune de la Houzie à Carsin et de la Baraque à la limite de Captieux. Pour limiter la perte de temps dans ses déplacements entre le local technique et le reste de la commune, pour économiser le tracteur aussi, pour faire des achats sur les communes avoisinantes sans systématiquement avoir recours à nos véhicules personnels, pour aller à la déchetterie, pour intervenir sur les chemins etc..*

*Merci à tous pour votre présence nombreuse au 1er arbre de Noël de la commune, ce fut une réussite et un bon moment de convivialité, nous l'avons tous apprécié, petits et grands. A recommencer en 2022 !!*

*Enfin, nous sommes ravis de voir que l'espace de fitness est utilisé par des jeunes et moins jeunes, tous les retours sont extrêmement positifs. Avec le printemps, sa fréquentation va sûrement augmenter.*

*Fabienne Barbot*

**SOMMAIRE**

- Le mot du Maire
- Actes d'urbanisme
- Réseau Mobile
- La fibre
- Etat civil
- Hauteur des haies et élagage des arbres
- Journée citoyenne
- Plan Communal de Sauvegarde
- Coupe de pins
- Fonctionnement du RPI
- Elections et listes électorales
- Lire à Giscos
- Tarifs salle des Fêtes
- Des nouvelles des associations : Tennis Club et sables blancs

**HORAIRES DE LA MAIRIE**

Ouverture au public:  
Mardi 9h à 12h30  
Jeudi 9h à 14h00

Accueil Téléphonique :  
05.56.65.82.36  
Mardi 9h -12h30 / 14h-18h  
Jeudi 9h - 18h.

En dehors de ces heures, vous pouvez contacter Mme le Maire au 06.60.49.20.60

## DEMATERIALIZATION ACTES URBANISME

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Sur [service-public.fr](http://service-public.fr), AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, vous pouvez constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape. Sur AD'AU, laissez-vous guider !

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement prérempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir. Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, vous faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à nous solliciter dès la constitution de votre dossier !

## RESEAU TELEPHONIQUE + ANTENNE

Beaucoup d'entre vous se plaignent d'une mauvaise réception téléphonique et je remercie tous ceux qui ont répondu à notre mini enquête par SMS concernant ce problème.

Nous avons donc entamé des démarches pour savoir comment notre commune était couverte par les opérateurs téléphoniques. Il s'avère que nous sommes couverts par 2 antennes, celle d'Escaudes, située entre Giscos et Escaudes et celle de Maillas qui couvre essentiellement les administrés sur la route de Massé. Les 4 opérateurs sont présents sur ces deux antennes.

Nous avons commencé des démarches pour connaître les procédures d'installation d'une antenne sur notre commune.

Tout d'abord, il faut savoir qu'il faut environ deux ans entre la demande et l'implantation. Seules 7 antennes sont financées par an sur la Gironde. Les critères retenus comme prioritaires sont la faible couverture de la commune et le nombre d'habitants. D'autre part, si nous voulons une couverture efficace, cette antenne devra se situer dans le centre du village ce qui n'est pas sans poser un problème esthétique à minima.

Suite à notre requête, une première analyse va être réalisée, c'est-à-dire que des mesures vont être effectuées sur notre commune pour connaître notre degré de couverture.

Nous devrions avoir les premiers résultats en avril. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

## FIBRE

Vous avez constaté que de nombreux poteaux ont été installés route du Pas de Janette, route de Massé ainsi que sur la route du Pont du Jouaillous.

C'est la 2ème vague d'installation de la fibre dans le village. Ces implantations n'ont pas été sans poser problème. Vu leur positionnement au ras des arbres voire dans les arbres, une entreprise va in-

tervenir pour élaguer toutes les branches qui gênent le passage de la fibre optique. Enfin, ils pourront procéder à l'installation du câble et nous pourrions être raccordés dans la foulée.

Attention toutefois, toutes les habitations qui sont desservies par un chemin privé devront réaliser des travaux à leur charge pour amener la fibre au ras de leur maison.

## ETAT CIVIL

### Ils nous ont quittés :

Madeleine Spraul le 13 novembre 2021 chez Mme Trempont

Serge Scheller le 18/01/2022,

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles

### Il a pointé le bout son nez :

Noa Fauché le 15 décembre

Toutes nos félicitations aux heureux parents

## HAUTEUR DES HAIES et ELAGAGE DES ARBRES

Nous vous rappelons que dans le PLU approuvé en 2013, il est mentionné que la hauteur des haies ne doit pas dépasser 2m de haut. Nous remercions d'avance les administrés de veiller à maintenir cette hauteur maximale.

Comme vous pouvez le voir en vous baladant sur

notre commune rurale et très arborée, beaucoup d'arbres se sont largement développés au dessus des voies en particulier la voie communale.

Cela n'est pas sans poser problème pour la circulation des véhicules poids lourds et surtout le passage des câbles électriques et téléphoniques.

Nous demandons donc aux personnes concernées de faire procéder à l'élagage des arbres.

## JOURNÉE CITOYENNE

Nous l'avions évoqué dans le mandat précédent, nous pensons organiser une journée dans le printemps où les habitants donneraient un peu de leur temps pour effectuer quelques travaux sur notre commune, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Le repas sera pris en commun et offert par la municipalité. Nous vous tiendrons informés très rapidement.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune est en cours de finalisation du Plan Communal de sauvegarde (PCS). Ce plan consiste à prévoir l'organisation générale des secours et tout ce qui va avec, lors de la survenance d'une catastrophe naturelle ou technologique.

Pour cette élaboration, nous avons recensé les personnes de la commune susceptibles de pouvoir aider le personnel communal et les élus mais aussi le recensement du matériel utile comme groupe électrogène, tracteur, voiture tout terrain, tronçonneuse etc ...

Dès que les conditions sanitaires le permettront nous inviterons la population à une réunion pour expliquer en quoi cela consiste et pour les personnes identifiées dans le PCS à venir nous rencontrer pour nous donner leur accord et nous ferons aussi un sondage pour le matériel éventuellement disponible.

## COUPE DE PINS

Le lotissement de La Rouille a maintenant 15 ans, tous les terrains sont maintenant construits et l'ensemble constitue un bel exemple de lotissement intégré type « quartier landais »

Malheureusement, les pins ont bien poussé eux aussi et constituent maintenant un réel problème au regard des coups de vent et des tempêtes récurrentes que nous connaissons.

La commune doit donc envisager d'en couper un certain nombre. Nous avons tout à fait conscience que cela va défigurer le secteur mais la sécurité prime sur l'aspect visuel.

Nous cherchons donc des solutions pour l'abattage qui, vous vous en doutez, ne sera pas simple au regard de la proximité des habitations.